

# CONSEILS PRATIQUES POUR LE PÉDIBUS



Voici quelques conseils avant de lancer le Pédibus, pour que tous, parents et enfants, cheminent en pleine confiance vers l'école...

Ce ne sont que des recommandations : vous pouvez brûler des étapes, ou modifier les règles du Pédibus selon la volonté du groupe de parents.

## LE REPÉRAGE DU PARCOURS

Penser à prendre un plan du quartier détaillé pour repérer le parcours précisément et noter les points d'arrêt pour les reporter ultérieurement. Faire quelques photos des points d'arrêt et des lieux peu sécurisés.

### - Sur quel trottoir circuler ?

Tenir compte de la continuité du parcours (éviter trop de traversées), de la largeur et de la propreté des trottoirs.

Le Pédibus empruntera toujours les mêmes trottoirs donc le même trajet.

### - Les carrefours :

Vérifier la sécurité et la visibilité au niveau des passages piétons, surtout s'il n'y a pas de feu. Les traversées aux feux restent cependant les plus sécurisantes.

### - Les chemins :

Ne pas hésiter à emprunter des petites rues moins fréquentées que les grands axes (même si cela doit faire un petit détour).

### - Les points d'arrêt :

Trouver le lieu le plus proche du lieu d'habitation des enfants et choisir un endroit assez large pour les arrêts. Les points d'arrêt seront matérialisés par des panneaux.

### - Horaires :

Chronométrer le parcours vers l'école (avec un enfant), en notant l'heure à chaque point d'arrêt pour ensuite remplir le planning d'accompagnement.

Il faudra veiller à ce que le Pédibus arrive toujours à l'heure à l'école donc il devra partir à l'heure et n'attendra pas les retardataires.

### - Sécurité :

Observer les aménagements en place et les améliorations possibles : passages piétons, abaissements de trottoir, marquages au sol, feux, ralentisseurs et «oreilles de mickey». Le cas échéant, contacter les associations Pignon sur Rue et APIEU Mille Feuilles pour un repérage avec un technicien de la voirie du Grand Lyon afin de sécuriser le parcours.

## AVANT LE SEMAINE TEST

### - Les plannings :

Remplir les plannings d'accompagnement, sans oublier les parents remplaçants et les numéros de téléphone de toutes les familles.

### - Les chartes :

Faire signer les chartes et/ou les fiches d'inscription à tous les marcheurs.

### - Les arrêts :

Trouver des noms aux arrêts, avec l'aide des enfants par exemple et installer des panneaux provisoires aux points d'arrêt.

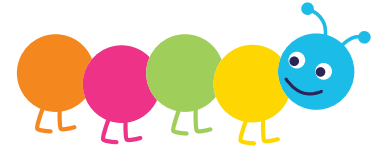
### - Les gilets jaunes :

Contactez les associations pour obtenir les gilets jaunes. Les enfants en CM1-CM2 ont souvent du mal à porter le gilet. Ils peuvent l'attacher à leur cartable.

### - L'inauguration et la presse :

Prévenir la presse et les élus pour une inauguration festive. Pourquoi pas ?

# CONSEILS PRATIQUES POUR LE PÉDIBUS



## LA SEMAINE TEST : LE JOUR J

### - Les accompagnateurs :

Le nombre d'accompagnateurs n'est pas limité. Si tous les parents veulent accompagner le Pédibus le premier jour, c'est possible !

2 parents pour 8 enfants sont préconisés, selon les recommandations de Jeunesse et Sport, mais la plupart des Pédibus ont toujours 2 parents accompagnateurs.

L'un des parents pourra être le référent de la ligne. C'est lui qui ajustera le planning et fera le lien entre les accompagnateurs ainsi qu'avec la mairie, l'école et l'association concernée.

### - Les règles de sécurité :

Répartir les parents dans le rang s'il y a beaucoup d'enfants : un accompagnateur ouvrant et un accompagnateur fermant la marche. Les maternelles donnent la main aux adultes.

Les primaires peuvent se donner la main 2 par 2, surtout si le groupe est important.

S'il n'y a qu'un parent, responsabiliser un CM à l'avant du rang, pour donner l'allure mais attention au niveau des passages piétons même s'il est recommandé de faire participer les enfants (rappel des consignes de sécurité, apprentissage du code piéton...), c'est toujours l'adulte qui donne le départ.

### Le groupe

Les enfants doivent former un groupe homogène à l'écoute de tous les accompagnateurs. Veiller à ce que le groupe ne s'étale pas trop.

### Les traversées

Pour les traversées de rue avec peu de visibilité, un parent (portant un gilet jaune) se met en travers de la rue pour stopper les voitures.

### - Les horaires :

Les enfants sont tenus d'être à l'heure aux arrêts. Pour assurer la ponctualité, les retardataires ne sont a priori pas attendus.

Si un enfant est absent, ses parents doivent prévenir les accompagnateurs.

### - Les retours :

Le pédibus repart généralement vers 16h30. L'accompagnateur prend en charge le groupe au point de regroupement (panneau).

Si un enfant rate le Pédibus, il doit aussitôt prévenir le Directeur ou un enseignant qui prévient ses parents.

Les enfants sont déposés aux arrêts prévus. Il est déterminé si l'enfant rentre chez lui tout seul à partir du point d'arrêt ou bien si le parent l'attend à l'arrêt.

Dans ce dernier cas, si le parent est absent, le conducteur essaie de le joindre aux numéros transmis et récapitulés sur la feuille de coordonnées que chaque parent et conducteur ont à leur disposition.

### - Code de la route :

En plus de ces quelques règles de fonctionnement, chaque parent s'engage à respecter le code de la route, les règles élémentaires de sécurité et à faire respecter par son enfant les consignes données par les accompagnateurs.

### - Responsabilité

Les parents, en tant qu'ils exercent l'autorité parentale, sont responsables des dommages causés par leur enfant mineur.

### - Assurances et garanties

Sur le plan des assurances, il appartient aux parents de détenir les assurances nécessaires pour garantir les dommages que leur enfant pourrait causer à un tiers (garantie responsabilité civile) mais aussi ceux qu'il pourrait subir (garantie individuelle accident).

Et maintenant, bonne route à tous vers l'école !